

ENSAN : Lettre ouverte à Madame la Sous-directrice à l'enseignement de l'architecture et de la recherche

Madame la Sous-Directrice,

Lors de la rencontre organisée le mardi 25 juin 2013 dans le cadre de la médiation, le comité de pilotage mis en place par le cabinet Lor'Médiation vous a présenté les difficultés de l'ENSA Normandie.

Il vous a été relaté les difficiles relations de travail entre la direction et le personnel administratif depuis plus d'un an et demi, les tensions gagnant peu à peu tous les services à la suite d'incidents répétés, y compris pendant l'intervention de la société de médiation. Les difficultés, dont les causes principales ont été soulignées dans le rapport de diagnostic établi par Lor'Médiation, renvoient en grande partie à un management inadapté, voire à un défaut de management nécessitant un accompagnement et des formations auprès de la direction.

Malgré l'action entreprise pour améliorer les relations de travail entre la direction et le personnel administratif : sensibilisation à la qualité des relations sociales, médiations individuelles et collective, réunions, la situation à l'ENSA Normandie ne cesse de se détériorer, le climat devenant chaque jour plus pesant, les conditions de travail plus douloureuses pour beaucoup d'agents.

A ce jour, le personnel administratif, via ses représentants, tient à vous informer des nouveaux incidents intervenus lors

du C.A. du 2 juillet 2013.

Au cours de ce C.A., la directrice a vivement interpellé une représentante élue du personnel administratif sous le prétexte qu'elle prenait des notes. Elle lui a signifié une interdiction de prise de notes alors que celle-ci ne faisait qu'exercer sa mission de représentante élue du personnel administratif. La directrice a également fait référence à la séance de médiation individuelle entre elle-même et cette représentante du personnel, séance pendant laquelle la prise de notes lui avait été également reprochée. Enfin, à la stupéfaction de tous les membres du C.A., le Président du C.A. a commencé la lecture du rapport confidentiel concernant les médiations individuelles, lecture immédiatement stoppée par un représentant des enseignants afin d'empêcher la divulgation d'informations confidentielles.

Les jours suivants, ce même rapport confidentiel concernant les médiations individuelles a été transmis par voie de courriel par la directrice de l'ENSA Normandie à l'inspectrice hygiène et sécurité des affaires culturelles du Ministère de la Culture et surtout aux membres du comité de pilotage.

Ce non-respect de la confidentialité nous apparaît comme un comportement déloyal à l'égard des agents conviés aux médiations individuelles, d'autant que Lor'Médiation a longuement insisté sur ces différents points : respect de la confidentialité, rétablissement de la confiance, comportements respectueux, engagements bafoués alors même que la médiation n'est pas encore achevée.

Le personnel administratif, via ses représentants, constate que tous les efforts entrepris pour un règlement des difficultés ont été vains. Très inquiet de la situation actuelle et plus encore de celle à venir, il insiste auprès de la tutelle pour que celle-ci intervienne et apporte une solution rapide dans une situation de crise qui ne cesse de s'aggraver.

Veillez recevoir, Madame la Sous-Directrice, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le personnel administratif,

Les représentants syndicaux

Jean-Luc Chevallier, représentant SUD-Culture

Astrid Coconnier, représentante CGT-Culture

Sabine Dupuy, représentante SNEA-CGT -Culture

Isabelle Saint-Yves, représentante CFDT-Culture

Martine Tiphagne, représentante CGT-Culture